

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le quatorze mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle du conseil de la CdC de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 1^{er} mars 2016

Etaient Présents : Mmes GUILLEN – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC – MM. BELOT – CORSAN – FEDIEU – GIRARD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON.

Délibération N°2016-01-006: Budget Annexe Cordouan Affectation du résultat 2015

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 125 344,35€ et un excédent d'investissement de 12 872,89 € ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice: 3 840,07 €
B Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du compte administratif) : 121 504,28 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) : + 125 344,35 €

D Solde d'exécution d'investissement

Résultat de l'exercice : - 3 713,81 €
E Résultat antérieur R001 : 16 586,70€
Excédent de financement = D+E 12 872,89 €

1) Report excédent en investissement R001 : 12 872,89 €

2) H report en fonctionnement R 002 : 125 344,35 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 14 mars 2016

Le Président


SMIDY
Jacky QUESSON
Président du Comité Syndical

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

25 MARS 2016

Bureau du Courrier